

Faits saillants

Portrait démographique et socio économique de la population du territoire de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles

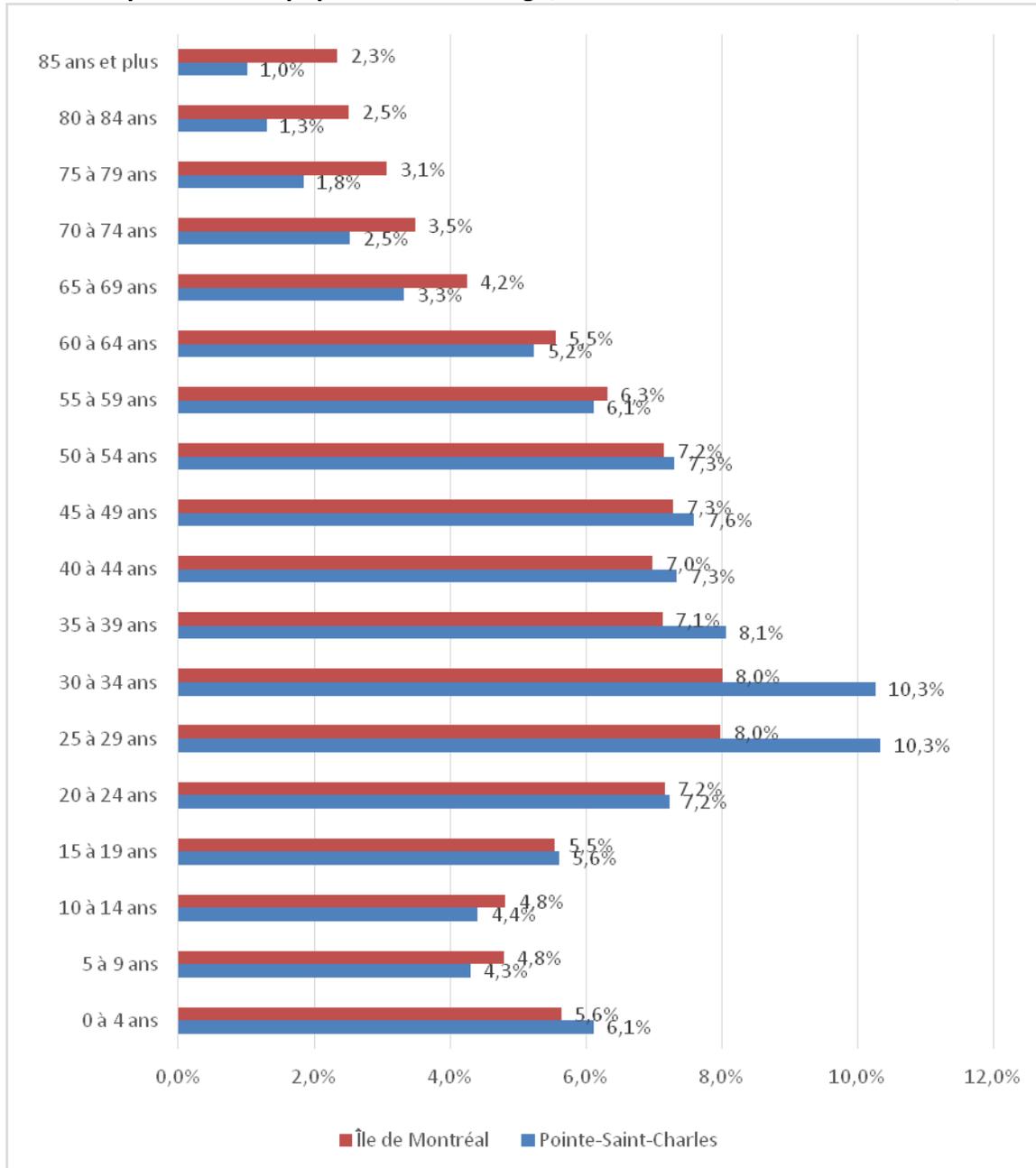
Réalisés à partir des données du recensement de 2011 de Statistiques Canada, voici les faits saillants du portrait démographique et socio-économique de la population du territoire de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles¹. Ils permettront d'identifier les particularités du quartier comparativement à Montréal de même que les grandes tendances s'étant dégagées depuis les recensements précédents, en 2001 et 2006.

Les personnes

- Le nombre de résident-e-s du territoire de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles est de 13 920 et a diminué de 0,7 % entre 2006 et 2011.
- Les 1 385 personnes âgées de 65 ans et plus comptent pour 10,0 % de la population, comparativement à 15,7 % à Montréal. Leur nombre a diminué de 4,8 % entre 2006 et 2011, comparativement à une augmentation de 3,0 % à Montréal.
- Les 575 personnes âgées de 75 ans et plus comptent pour 4,2 % de la population, comparativement à 7,9 % à Montréal. Ce groupe d'âge a connu une baisse de 4,2 % entre 2006 et 2011, comparativement à une augmentation de 3,9 % à Montréal.
- Il y a 2050 jeunes âgés de moins de 15 ans à Pointe-Saint-Charles. Leur nombre a diminué de 13,3 %, comparativement à une augmentation de 0,5 % à Montréal. Cependant, on remarque une hausse des enfants de 0-5 ans dans le quartier entre 2006 et 2011.

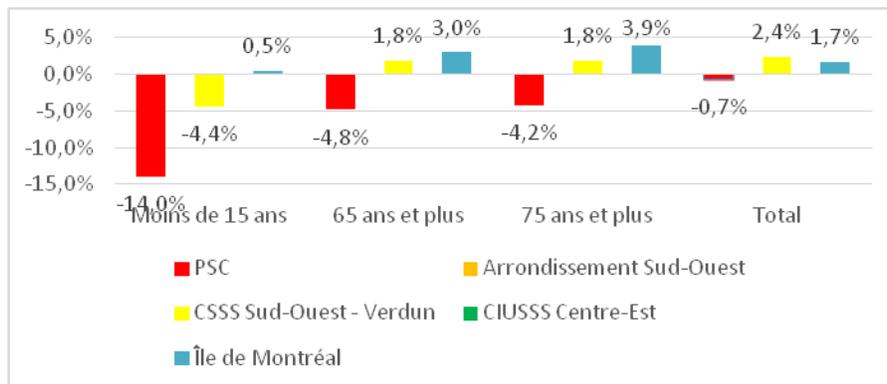
¹ Marie-Christine Brossard-Couture et Myreille Audet, Portrait démographique et socio économique de la population du territoire de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles à partir des données du recensement de 2011 de Statistiques Canada, version novembre 2015.

Proportion de la population selon l'âge, Pointe-Saint-Charles et Montréal, 2011



Source : Statistique Canada, Recensement 2011 (données compilées par Marie-Christine Brossard-Couture pour la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles).

Variation du nombre de personnes selon le groupe d'âge, 2006-2011



Source : CSSS Sud-Ouest-Verdun, Portrait sociodémographique et socioéconomique de la population du territoire du CSSS du Sud-Ouest-Verdun 2014.

Les ménages

- Le territoire de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles compte 6935 ménages, soit une augmentation de 3,9 % entre 2006 et 2001, et de 10,8 % entre 2001 et 2011.
- Plus de quatre ménages sur dix sont composés d'une seule personne (45,6 %).
- La majorité des résidents de Pointe-Saint-Charles (66,7 %) vivent en famille, soit en couple avec ou sans enfant, soit en tant que famille monoparentale.
- Les 3 175 personnes vivant seules constituent 23,2 % de la population totale du territoire, comparativement à 18 % à Montréal. On note une augmentation de 9,7% de leur nombre entre 2006 et 2011, et de 15,9 % entre 2001 et 2011. À Montréal, l'augmentation est de 4,8 % entre 2006 et 2011.
- Plus de quatre personnes âgées de 65 ans et plus sur dix vivent seules (46,4 %).

Taille des ménages privés, 2011					
Territoire	1 personne	2 personnes	3 personnes	4-5 personnes	6 personnes ou plus
	%	%	%	%	%
CC Pointe-Saint-Charles	45.6	30.7	11.7	10.4	1.6
Arrondissement Sud-Ouest	45.5	31.5	11.9	9.6	1.4
CSSS Sud-Ouest - Verdun	43.8	32.7	12.3	10	1.2
Île de Montréal	39.2	30.3	13.7	14.9	1.9

Source: CSSS Sud-Ouest-Verdun, Portrait sociodémographique et socioéconomique de la population du territoire du CSSS du Sud-Ouest-Verdun 2014.

L'état matrimonial

- Les personnes divorcées, séparées ou veuves comptent pour 16,3 % des personnes âgées de 15 ans et plus.
- 17,7 % des personnes vivent en union libre.

Les familles

- On compte 3 240 familles de recensement selon la définition de Statistique Canada, dont 2 060 familles avec enfants.
- 48,8 % des familles avec enfants sont monoparentales et leur nombre a diminué de 12,6 % entre 2006 et 2011.
- 27,2 % des 3 515 enfants qui habitent avec leurs parents sont âgés de moins de 6 ans (24,2 % à Montréal).
- 53,8 % des familles avec enfant(s) ont un seul enfant à la maison (48,4 % à Montréal, 55,6 % à Pointe-Saint-Charles en 2006 et 45,6 % en 2001).
- Le nombre de familles avec enfant(s) a diminué de 10,5% entre 2006 et 2011.

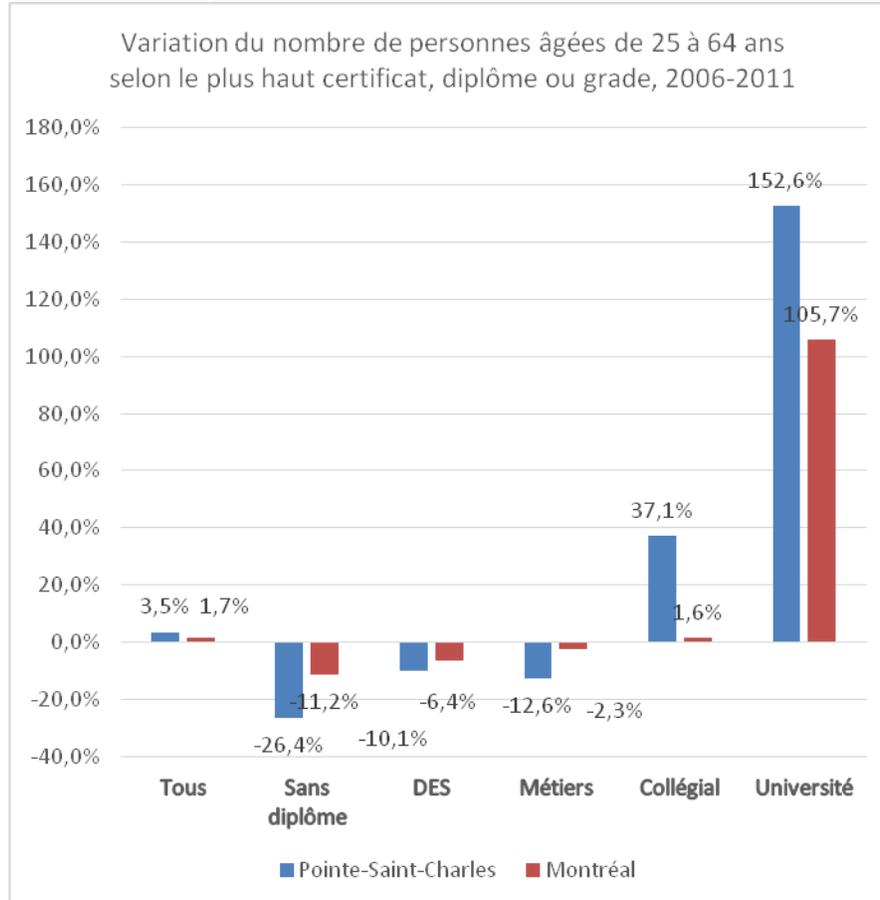
La langue, l'immigration et la mobilité

- Les personnes dont la langue maternelle est le français forment la majorité de la population, soit 53,8 %, comparativement à 47,0 % à Montréal. Leur nombre a diminué de 5,1 % entre 2006 et 2011.
- Les personnes se définissant comme francophones forment la majorité de la population, soit 57,3 %, comparativement à 50,3 % à Montréal. Leur nombre a diminué de 5,2 % entre 2006 et 2011.
- Les personnes dont la langue maternelle est l'anglais représentent 25,6 % de la population de Pointe-Saint-Charles, comparativement à une proportion de 16,6% à Montréal. Leur nombre a augmenté de 0,1% entre 2006 et 2011.
- Les personnes dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français (les allophones) constituent 17,4 % de la population et leur nombre est en hausse de 6,2 % entre 2006 et 2011.
- Les immigrants et les résidents non permanents comptent respectivement pour 20,1 % (33,2% à Montréal) et 2,2 % de la population résidente; alors que le nombre d'immigrants par rapport à l'ensemble de la population de Pointe-Saint-Charles a très peu varié entre 2006 et 2011 (hausse de 1,1 %), le nombre de résidents non permanents a augmenté de 56,4 % pendant cette même période.
- Lors du recensement de 2011, la moitié (51,7 %) de la population n'habitait pas le même logement que cinq ans auparavant.
- Après le français (53,8%) et l'anglais (25,5%), l'espagnol (3,6%), le bengali (2,4%), l'arabe (1,4%), le chinois (1,2%) et le russe (0,8%) sont les cinq langues maternelles les plus souvent mentionnées par les résidents de Pointe-Saint-Charles.

La scolarité

- En 2011, 26,4 % de la population âgée de 15 ans et plus n'a pas de diplôme d'études secondaires et 31,3 % détient un diplôme universitaire, comparativement à des taux respectifs de 12,1 % et de 43,2 % à Montréal.
- Chez les 25 à 64 ans, en 2011, 26,4% ne détenaient aucun certificat, diplôme ou grade (18,9% pour Montréal) 38,5% détenaient un grade universitaire (43,2% à Montréal). Entre 2006 et 2011, on constate une baisse importante en nombre et en proportion des personnes sans diplôme (-20,3% à Pointe-Saint-Charles, -10,8% à Montréal) et une augmentation des diplômés postsecondaires et universitaires (+36,3% à Pointe-Saint-Charles, +15,1% à Montréal).
- Près du cinquième (18,5 %) des personnes âgées de 15 ans et plus qui détiennent un diplôme d'études postsecondaires ont obtenu leur diplôme dans un autre pays.
- En 2012, 37,5% des enfants de maternelle 5 ans de Pointe-Saint-Charles étaient considérés comme vulnérable dans au moins un domaine², comparativement à 28,9% à Montréal.

² Les domaines de développement sont : la santé physique et le bien-être, compétence sociale, maturité affective, développement cognitif et langagier et habilités de communication et connaissances générales.



Le marché du travail et le mode de transport pour s'y rendre

- Le taux d'emploi est de 54,6 % (56,9% pour les hommes et 52,2% pour les femmes), comparativement à 57,1 % à Montréal. La variation du taux d'emploi entre 2006 et 2011 est de +2,1% pour Pointe-Saint-Charles et de -1,6% pour Montréal.
- Le taux de chômage est de 9,3 %, comparativement à 9,7 % à Montréal.
- Le nombre de résidents dont l'emploi se situe dans l'industrie de la fabrication a diminué de 36,9 % entre 2006 et 2011.
- Le transport en commun est le principal moyen de transport pour se rendre au travail pour 41,9% des travailleurs, tandis que ce taux est de 34,1% à Montréal.
- L'utilisation des modes de transport actif, soit la marche et la bicyclette, compte pour 15,4% comparativement à 10,9% à Montréal.

Le revenu

- En 2010, le revenu total moyen avant impôts des résidents du territoire de 15 ans et plus s'élevait à 31 455 \$ par année (34 903\$ pour les hommes et 27 912\$ pour les femmes), ce qui représente un revenu inférieur de 16,8 % à



- celui des Montréalais (36 748\$). En tenant compte de l'inflation, le revenu moyen total des particuliers avant impôts (dollars constants) a augmenté de 18,8% en cinq ans, comparativement à 3,7% à Montréal.
- En 2010, le revenu total médian après impôts des résidents de 15 ans et plus du territoire s'élevait à 20 146 \$ par année, ce qui représente un revenu inférieur de 12,3 % à celui des Montréalais (22 962 \$).
 - Au Québec, les revenus d'emploi comptent pour 71,7 % de tous les revenus; pour 71,5% à Montréal et pour 75,9% à Pointe-Saint-Charles (80,6%hommes et 69,8% femmes).
 - Les transferts gouvernementaux – composés principalement de l'assistance-emploi, de l'assurance-emploi, des prestations pour enfants, des prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada, de la pension de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti – constituent 16,9 % de l'ensemble des revenus des particuliers du territoire du de Pointe-Saint-Charles (11,9% hommes et 23,4% femmes) comparativement à 14,4% pour Montréal

Principales sources de revenu selon le sexe, 2010									
Territoire	Emploi			Transferts gouvernementaux			Autres		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
CC Pointe-Saint-Charles	80.6	69.8	75.9	11.9	23.4	16.9	7.5	6.8	7.2
Arrondissement Sud-Ouest	78.5	70	74.7	10.2	21	14.9	11.3	9.0	10.2
CSSS Sud-Ouest-Verdun	78.3	70	74.8	9.0	18.6	13.1	12.7	11.3	12
CIUSSS Centre-Est									
Montréal	75.4	66.5	71.5	10.1	19.9	14.4	14.4	13.7	14.1

Source: CSSS Sud-Ouest-Verdun, Portrait sociodémographique et socioéconomique de la population du territoire du CSSS du Sud-Ouest-Verdun 2014.

- Les autres revenus (revenus de placement, fonds de retraite, etc.) constituent une part de 7,2 %, comparativement à 14,1 % à Montréal.
- Le revenu total médian avant impôts est de 56 655 \$ pour les familles économiques du territoire de la clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles.



De ce montant, il reste 49 518 \$ après avoir payé les impôts provincial et fédéral. Le revenu médian après impôts a augmenté de 24,6% entre 2005 et 2010, comparativement à une augmentation de 12,8% à Montréal. Finalement, le revenu après impôts des familles du territoire de la clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles est de 9,1 % inférieur à celui des familles montréalaises.

- En 2010, le revenu total médian avant impôts des résidents de 15 ans et plus du territoire s'élevait à 21 036\$ par année, ce qui représente un revenu inférieur de 14,3% à celui des Montréalais (24 541\$).
- En 2010, dans le territoire de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, 5 090 personnes vivant en ménage privé avaient un faible revenu, soit 37,0 % d'entre elles, comparativement à 24,6 % des Montréalais.

Le logement

- En 2011, il y avait 6 995 logements privés occupés sur le territoire; il s'agit d'une augmentation de 267 logements (+ 4%) entre 2006 et 2011.
- Près des deux-tiers (72,5 %) des logements sont occupés par des ménages locataires, ce taux étant de 60,7% à Montréal.
- Le nombre de ménages propriétaires a augmenté de 21,8 % entre 2006 et 2011 et celui des ménages locataires a diminué de 1,3 %.
- Plus d'un logement sur dix (11,8 %) nécessite des réparations majeures.
- À Pointe-Saint-Charles, 61,9% des logements privés occupés compte de 1 à 4 pièces (52,2% à Montréal), 20,6% 5 pièces (19,8% à Montréal), 9,2% 6 pièces (9,3 à Montréal) et 8,4% 7 pièces et plus (18,7% à Montréal).
- Le tiers (33,2 %) des ménages locataires consacrent 30 % ou plus du revenu total du ménage aux couts d'habitation (40,5% à Montréal), une diminution de 4% entre 2006 et 2011 (augmentation de 4,6% à Montréal).
- Un peu moins du quart (22,9 %) des ménages propriétaires consacrent 30 % ou plus du revenu total du ménage aux couts d'habitation.

L'indice de défavorisation matérielle et sociale

L'indice de défavorisation permet de caractériser le milieu dans lequel vivent les individus à partir d'indicateurs associés à des problèmes de santé dans la population. Il combine six indicateurs qui, ensemble, permettent de mesurer la défavorisation matérielle et sociale.

Pour la composante **matérielle**, on utilise trois indicateurs :

- la proportion de personnes sans diplôme secondaire,
- la proportion de personnes occupant un emploi,
- le revenu moyen par personne.

Pour la composante **sociale**, on utilise trois autres indicateurs :

- la proportion de personnes vivant seules dans leur ménage,
- la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves,



- la proportion de familles monoparentales.

La défavorisation matérielle est proche de la notion de pauvreté, tandis que la défavorisation sociale rend compte d'une certaine fragilité du réseau social ou de l'isolement des gens. De nombreuses études ont montré que ces deux formes de défavorisation sont étroitement liées à la mortalité générale et à la mortalité due à des causes spécifiques, à l'espérance de santé, aux traumatismes, etc.

Les gens défavorisés le sont relativement aux membres qui constituent leur société : ici, les seuils de défavorisation ont été fixés en fonction de l'ensemble de la population du Québec. Avec cet indice, la population est répartie en cinq niveaux de défavorisation qui correspondent chacun à un quintile (20 %). Le quintile 1 (Q1) regroupe les plus favorisés de la population et, à l'inverse, le quintile 5 (Q5) représente les plus défavorisés.

	←—————→				
	Conditions plus favorables				Conditions plus défavorables
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
Répartition de la population selon la défavorisation matérielle (%), 2011					
Pointe-Saint-Charles	0	17	18	39	27
CSSS-SO-Verdun	21	10	26	26	18
Répartition de la population selon la défavorisation matérielle (%), 2001					
Pointe-Saint-Charles	0	0	5,9	20,9	73,2
CSSS-SOV	19,9	8,7	14,4	21,6	35,4
Répartition de la population selon la défavorisation sociale (%), 2011					
Pointe-Saint-Charles	0	0	14	34	52
CSSS-SO-Verdun	2	8	26	35	29
Répartition de la population selon la défavorisation sociale (%), 2001					
Pointe-Saint-Charles	0	0	0	20,4	79,6
CSSS-SOV	0,9	1,4	9,1	32,7	55,9

Sources : Portrait sociosanitaire de la population CSSS du Sud-Ouest–Verdun, Description du milieu socioéconomique et déterminants de l'état de santé, 2006.

https://emis.santemontreal.qc.ca/fileadmin/emis/Sant%C3%A9_des_Montr%C3%A9alais/D%C3%A9terminants/Conditions_socio%C3%A9conomiques/Defavo_serie_3/Tableaux_defavorisation_CIUSSS_Centre-Sud.pdf



En 2001, environ 20% de la population se regroupait dans le 4^e quintile et 80% des résidents, dans la catégorie la plus défavorisée au niveau social (quintile 5). En 10 ans, le taux de défavorisation sociale a ainsi subi une baisse, puisqu'en 2011, 14% de la population se comptait dans le 3^e quintile, 34% dans le quintile 4 et 52% dans le quintile 5.

Au niveau de la défavorisation matérielle, en 2001, le quartier comptait 6% de sa population dans le 3^e quintile, 21% dans le 4^e quintile et environ 73% dans le 5^e quintile, ce qui représente la marge de population la plus élevée se trouvant dans la couche la plus défavorisée par rapport à tous les autres quartiers de l'arrondissement et la moyenne montréalaise. En 2011, le quartier compte 17% de sa population dans le 2^e quintile, 18% dans le 3^e quintile, 39% dans le 4^e quintile et 27% dans le 5^e quintile. On peut estimer que le taux de défavorisation matérielle a connu, au même titre que le taux de défavorisation sociale, une réduction significative dont le point saillant est la prépondérance de la proportion d'habitants appartenant au quintile 4 (moins défavorisé) par rapport au quintile 5 (plus défavorisé).

En 2006, le secteur de CLSC de Pointe-Saint-Charles présentait le plus haut pourcentage de gens résidant dans ces milieux défavorisés sous les deux plans, soit 46 % (5 837 individus). De plus, dans ce secteur, une part importante de la population (40 % ou environ 5 010 individus) demeurait dans une aire où les conditions étaient matériellement plus défavorables (en orange sur la carte). On n'y trouvait aucune personne vivant dans les aires où les conditions étaient socialement et matériellement les plus favorables ou même moyennes. En 2011, à l'échelle des territoires de CLSC, Pointe-St-Charles et le Plateau-Mont-Royal sont les plus défavorisés des 29 CLSC: Pointe-St-Charles est le plus défavorisé matériellement et socialement, le Plateau est défavorisé socialement, mais non matériellement. Sur le territoire de la Clinique communautaire de Pointe- Saint-Charles, 1 personne sur 2 vit dans un secteur où les conditions sont défavorables sur les deux dimensions à la fois (sociale et matérielle)³.

³ Direction régionale de santé publique, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, Regard sur la défavorisation en 2011 : Territoire du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 2016.



Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles

La santé et la solidarité d'un quartier !

